



Après la journée de grève du 15 mai

Le 15 mai les fonctionnaires se sont mobilisés par dizaines de milliers contre le gel du point d'indice et le « pacte de responsabilité » qui prévoit 50 milliards de coupes budgétaires pour les services publics et 30 milliards de cadeaux au patronat sous forme d'exonérations de cotisations sociales et d'allègements fiscaux.

A la DGFIP, quelques semaines après les journées des 18 et 20 mars, le taux de participation à la grève selon les éléments transmis par l'administration a été de 23,46%. Dans notre département, ce chiffre a été de 16,52% (25% dans les SIP). La caisse était fermée dans les SIP de Saint-Cloud et Vanves. La caisse et l'accueil de Nanterre Ville et Rueil étaient fermés de même que la trésorerie de Malakoff.

Les manifestations ont connu une participation significative : 20 000 manifestants à Paris, avec une bonne présence de notre section dans le cortège de la CGT Finances publiques.

Le Premier ministre a répondu par la négative aux demandes des fédérations de fonctionnaires. Le gel du point d'indice est maintenu. Avec la mise en œuvre du pacte de responsabilité et la réforme territoriale il faut s'attendre pour notre administration à d'importantes opérations de fusions-suppressions de services. La ministre Lebranchu a entamé le 19 mai des discussions avec les organisations syndicales sur les parcours professionnels et les carrières en prenant pour base le rapport Pêcheur qui vise à développer au gré des restructurations la mobilité entre les ministères et au delà entre les trois fonctions publiques, au mépris des garanties du statut général et des statuts particuliers.

Dans le même temps, alors que le mouvement de mutation faisait ressortir 2 300 emplois vacants C au niveau national, les collègues ont manifesté le rejet d'une aggravation de leurs conditions de travail et le refus de cette situation par la signature de la pétition intersyndicale. Dans la précipitation, suite à décision du ministre, la DG a annoncé 500 recrutements sur la liste complémentaire C. Même si ce nombre reste insuffisant, cela veut dire qu'un rapport de forces existe : le ministre craint l'explosion sociale à la DGFIP.

Les agents de la DGFIP ont donc toutes les raisons de réaffirmer leurs revendications et de les faire valoir fermement.

Pour vous défendre et gagner sur les revendications, rejoignez la CGT Finances publiques.